

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 décembre 2008

DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTSN^{os} 6380 à 6391

présentés par
M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 15 par la phrase suivante :

« Elles ne peuvent pas être accordées également sans la présentation par chaque établissement de vente au détail concerné des mesures pour la gestion des déchets générés par l'activité visée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une attention particulière doit être portée à la gestion des déchets dans le cadre des autorisations accordées car le flux de déchets le dimanche peut impacter fortement l'organisation territoriale du service d'élimination des déchets

Ces amendements identiques ont été déposés par 49 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n° 6380 de M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

Adt n° 6381 de Mme Lemorton, Mme Delaunay, Mme Coutelle et M. Peiro

Adt n° 6382 de M. Vidalies, M. Michel Ménard, Mme Massat et M. Jean-Claude Leroy

Adt n° 6383 de M. Mallot, M. Marsac, Mme Langlade et Mme Touraine

Adt n° 6384 de Mme Crozon, M. Liebgott, M. Jung et Mme Martinel

Adt n° 6385 de M. Gaubert, M. Goua, M. Plisson et M. Juanico

Adt n° 6386 de Mme Le Loch, Mme Hoffman-Rispal, M. Issindou et M. Bono

Adt n° 6387 de M. Muet, Mme Karamanli, M. Dussopt et Mme Marcel

Adt n° 6388 de Mme Erhel, Mme Quéré, Mme Lebranchu et M. Garot

Adt n° 6389 de M. Roy, Mme Boulestin, Mme Iborra, M. Rogemont et Mme Got

Adt n° 6390 de M. Brottes, M. Grellier, M. Chanteguet et M. Tourtelier

Adt n° 6391 de Mme Mazetier, Mme Fioraso, Mme Robin-Rodrigo et M. Gille